

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LASALLE



Membres du conseil d'arrondissement,
Mesdames, Messieurs,

À la suite de l'adoption de la loi 33 modifiant la Charte de la Ville de Montréal dans le cadre de la décentralisation des pouvoirs en arrondissement, les maires et mairesses d'arrondissement ont maintenant les pouvoirs, droits et obligations que la Loi des cités et villes attribue au maire d'une municipalité locale, tout comme ils en possédaient avant la fusion avec Montréal.

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, je vous présente ce soir un rapport sur la situation financière de l'arrondissement de LaSalle et dépose une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que ceux de 2 000 \$ et plus avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Je vous parlerai des états financiers 2004 et dresserai un court bilan de nos prévisions de réalisation du programme triennal d'immobilisations pour l'année en cours. Je vous présenterai également une prévision préalable à la mise en application du budget 2005, ainsi que l'état d'avancement du budget 2005.

États financiers 2004

Le surplus net de l'arrondissement de LaSalle était de 1 855 200 \$ au 31 décembre 2004, dont 855 200 \$ directement liés aux opérations.

Le budget 2004 prévoyait des dépenses de 34 199 400 \$, alors que celui des revenus non fiscaux était de 1 604 700 \$ pour une dotation nette de 32 594 700 \$.

Les dépenses réelles furent de 34 248 600 \$ pour un écart défavorable de (49 200 \$). Les revenus de l'arrondissement ont été supérieurs de 1 100 300 \$, ce qui a généré un surplus total brut de 1 051 100 \$ pour l'arrondissement.

Des rectifications de l'ordre de 112 200 \$ pour la participation de LaSalle à l'équilibre budgétaire 2005 de la Ville furent ensuite déduites du surplus brut. Des remboursements de 329 000 \$ pour augmentations salariales découlant des conventions collectives, des rajustements de 202 100 \$ pour la subvention d'acquisition de livres pour 2003 et des corrections particulières de 385 200 \$ se sont ajoutés au surplus brut pour finalement conclure l'exercice 2004 avec un surplus net de 1 855 200 \$.

Les indications préliminaires sur les états financiers 2005

Le budget des dépenses de l'arrondissement en 2005 totalise 35 424 200 \$, tandis que celui des revenus non fiscaux représente 1 636 800 \$. En plus de son budget, le conseil d'arrondissement a accepté des projets additionnels totalisant 3 009 250 \$ principalement en services de proximité financés à même le surplus de l'année 2002 et 2004. Ces sommes ont été allouées à chacune des directions ayant des projets spéciaux : aux Travaux publics pour des projets touchant entre autres le déneigement, la réfection des rues et trottoirs, la circulation, les réseaux d'aqueduc et d'égout, l'entretien des bâtisses; à l'Aménagement urbain pour le plan d'urbanisme et le service à la clientèle; à la direction Culture, Sports, Loisirs et Développement social pour des projets d'amélioration des équipements des parcs et le plan directeur des berges et aux Affaires publiques et Greffe pour l'enlèvement des graffitis et des campagnes sur la sécurité.

LaSalle a aussi obtenu 132 433 \$ du fonds de lutte contre la pauvreté et 400 000 \$ pour trouver des solutions au problème des nuisances olfactives.

L'arrondissement de LaSalle prévoit respecter ses engagements quant au budget de ses revenus et au budget de ses dépenses pour l'année 2005

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2005-2006-2007

En 2005, LaSalle a injecté des sommes importantes dans la réfection de 14 rues, la reconstruction de trottoirs et de regards, soit 3 450 000 \$ dont 100 000 \$ réservés à la construction de pentes pour personnes à mobilité réduite aux intersections des trottoirs de plusieurs rues.

Au PTI, 700 000 \$ ont été engagés pour le renouvellement du matériel roulant et 410 000 \$, subventionnés par le programme Renouveau urbain et venant de solde des années antérieures, ont servi à exécuter des travaux dans le parc Boivin, au déménagement de la banque alimentaire et à la réfection de la façade du centre Henri-Lemieux.

Le PTI 2005 prévoit aussi 382 000 \$ pour la réfection de parcs et espaces verts, soit 237 000 \$ au parc Lefebvre, 40 100 \$ au parc Hébert, 31 300 \$ au parc Jeannotte et 24 000 \$ au parc Highlands et 49 600 \$ en frais connexes, 180 000 \$ pour la mise à niveau du système informatique, 100 000 \$ pour le remplacement d'abribus et 100 000 \$ pour l'aménagement des berges.

L'orientation générale du budget 2006

En ce qui a trait aux prévisions budgétaires pour l'année 2006, elles sont actuellement en préparation. Des membres du conseil, le directeur d'arrondissement et les directeurs de service y travaillent. Le résultat final de la préparation du budget 2006 vous sera présenté avant la fin du mois d'octobre lors d'une assemblée du conseil d'arrondissement qui portera sur le budget 2006 et le programme triennal d'immobilisations 2006-2008.

Le programme triennal d'immobilisations 2006-2007-2008

Le programme triennal d'immobilisations 2006-2008 sera présenté lors du discours du budget. Il constituera une indication des divers projets, qui pourraient être entrepris au cours des années à venir. Il sera donc une synthèse de la vision d'avenir et de l'évolution que les membres du conseil souhaitent insuffler à la qualité de vie des LaSallois et LaSalloises.

Présenté le 15 août 2005 par

Manon Barbe,
maire de l'arrondissement de LaSalle

